



Palézieux, le 22 avril 2010

Commune de Palézieux
Case postale 35
1607 Palézieux-Village

Communications de la Municipalité

Procès-verbal	:	n° 15 (extrait)
Présidence	:	M. Bays, Syndic
Séance ouverte à	:	19.15 h.
Municipalité présente	:	M. Bays, Syndic, M. Dind, Vice-Syndic, Mme Dovat, Municipale, MM. Jordil et Menétrey, Municipaux

Lors de sa séance du 20 avril 2010,

**Centrale d'émission des
Communes Suisses -
Assemblée générale**

La Municipalité prend note de l'invitation de la Centrale d'émission des Communes Suisses à son assemblée générale, le jeudi 20 mai 2010 à Berne, et décide de se faire excuser.

**Association pour le patrimoine
naturel et culturel du Canton
de Vaud -
Assemblée générale**

La Municipalité prend note de l'invitation à participer à l'assemblée générale de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du Canton de Vaud, le mardi 4 mai 2010, ainsi qu'à la sortie du samedi 8 mai 2010 à Lausanne et décide de se faire excuser.

**Aliénation d'appartement -
Ch. de la Marouette 1**

La Municipalité décide de donner un préavis favorable au SELT concernant une demande d'aliénation d'un appartement au bâtiment « Marouette 1 ».

**Juillerat Frédéric -
Félicitations**

La Municipalité décide d'adresser ses félicitations à M. Frédéric Juillerat concernant les deux médailles de bronze obtenues lors des Championnats suisses de ski des handicapés.

**Battoir -
Demande de location**

La Municipalité décide de louer le Battoir, le samedi 18 septembre 2010 à M. Guillaume Golaz.

**Groupe des aînés -
Rencontre**

La Municipalité décide de déléguer M. Bays, Syndic, à la rencontre des aînés du 12 mai 2010.

**Dozinel Lucien -
Transformations**

La Municipalité décide de préavis favorablement sur la demande de M. Dozinel qui souhaite effectuer des travaux sur son habitation.

./.





Commune de Palézieux
 Case postale 35
 1607 Palézieux-Village



Locaux non conformes

La Municipalité décide de signifier à un habitant de la Commune, avec voie de recours, qu'elle l'interdit avec effet immédiat de loger dans ses locaux reconnus non conformes aux normes ECA.

Police cantonale - Contrôles radar

La Municipalité prend note des contrôles radars effectués le 11 mars 2010 soit :

- Rte des Thioleyres, En Plan : 94 véhicules contrôlés et 25 dénoncés, soit le 26.6 %.
- Rte de Bossonens : 670 véhicules contrôlés et 173 dénoncés, soit le 25.8 %.

Association des Syndics et Municipaux de Police (ASMP) - Assemblée générale

La Municipalité décide de déléguer M. Jordil, Municipal, à l'Assemblée générale de l'ASMP, le mercredi 5 mai 2010 à Bretigny-sur-Morrens.

Soins palliatifs - Invitation

La Municipalité prend note de l'invitation à participer au vernissage de l'exposition "Si un jour je meurs Les soins palliatifs s'exposent", le mercredi 28 avril 2010 à la Fondation Claude Verdan à Lausanne et décide de se faire excuser.

Déchets - Avertissement

La Municipalité décide d'envoyer des lettres d'avertissement à deux habitants de la Commune pour leur demander de trier leurs déchets.

Déchets de chantier - Dépôt

La Municipalité décide de demander à un habitant de la Commune d'évacuer les déchets de chantier déposés sans autorisation dans un endroit non conforme.

Sentences

La Municipalité décide de délivrer les sentences 27/10 et 28/10 de **fr. 60.-** chacune pour infraction au parcage.

Palézieux + - COFIL

La Municipalité décide de fixer une séance du COFIL « Palézieux+ » le 26 mai 2010 à 13.30 h. à Palézieux-Gare.

La séance est levée à 23.00 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

Christian Bays

Jean-Daniel Graz

